



HAL
open science

Un casque romain à Sainte-Colombe (Rhône)

Daniel Frascone, Christine Vermeulen, Christian Cécillon, Catherine Plantevin, Jean-Louis Bellurget

► **To cite this version:**

Daniel Frascone, Christine Vermeulen, Christian Cécillon, Catherine Plantevin, Jean-Louis Bellurget. Un casque romain à Sainte-Colombe (Rhône). *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2015, 72 (2), pp.343-349. 10.4000/gallia.946 . hal-01919173

HAL Id: hal-01919173

<https://hal.science/hal-01919173v1>

Submitted on 14 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Un casque romain à Sainte-Colombe (Rhône)

Daniel FRASCONÉ¹

avec la collaboration de Christine VERMEULEN² et Christian CÉCILLON³

et la participation de Catherine PLANTEVIN⁴ et Jean-Louis BELLURGET⁵

Mots-clés. Militaria, casque, armée romaine.

Résumé. Un casque de type Niederbieber a été mis au jour dans un caniveau gallo-romain lors de sondages effectués près de Vienne. Quoique incomplet, mais dans un état de conservation remarquable, cet objet constitue une découverte peu commune.

Keywords. Militaria, helmet, Roman army.

Abstract. A Niederbieber type helmet has been found in a Gallo-Roman gutter while making soundings in the vicinity of Vienne. Incomplete, but in a very good state of preservation, this object is an unusual find.

CONTEXTE DE DÉCOUVERTE

Le casque faisant l'objet de cette présentation a été découvert lors de sondages archéologiques au 435 rue du Docteur-Trénel à Sainte-Colombe (Rhône), une ville qui prolonge Saint-Romain-en-Gal vers le sud, en rive droite du Rhône (Vermeulen, 2014) (fig. 1). Il se trouvait en position secondaire dans le comblement d'un caniveau. Le mobilier céramique associé est peu abondant puisque seuls 4 tessons proviennent du comblement de ce même caniveau. Ces fragments ne permettent pas de proposer une datation postérieure au début du II^e s. apr. J.-C.

CARACTÉRISTIQUES

Il s'agit d'un casque en bronze auquel sont associés des rivets en fer pour l'assemblage des différentes parties.

Les dimensions sont les suivantes :

Hauteur de la calotte : 26 cm.

Largeur maximale de la calotte : 20 cm.

Hauteur orthogonale du protège-nuque : 7 cm.

Hauteur linéaire du protège-nuque : 8 cm.

Diamètre axial : 20,6 cm.

Diamètre transversal : 19,6 cm.

Déport vers l'extérieur des échancrures auriculaires : 1,1 cm.

Largeur maximale du protège-nuque : 24 cm.

Hauteur maximale des renforts cintrés : 1,5 cm.

Poids : 746 g.

DESCRIPTION

Le casque est composé d'une calotte prolongée par un protège-nuque oblique, le tout composant une seule pièce marquée par la rupture de courbe à la jonction des deux éléments (fig. 2). De profil, le protège-nuque descend dans l'axe de la découpe de l'oreille, ne laissant aucune zone vierge de protection entre cette partie et les paragnathides, ici absentes. Cette pièce de grande dimension présente une finition soignée, puisque les traces d'un éventuel martèlement de la pièce sont inexistantes, et quelques fines lignes témoignent d'un ponçage de surface pour rendre l'aspect extérieur uniformément lisse.

À l'arrière du protège-nuque est fixée une anse arquée en « Ω » à quatre facettes, certainement destinée à faciliter le transport du casque (fig. 3). Cette poignée s'insère, en se recourbant, dans les orifices circulaires de deux attaches semblables aux attaches parisiennes actuelles, repliées sur l'intérieur du casque (fig. 4).

La tôle est légèrement repliée vers l'intérieur sur le pourtour du protège-nuque et sur les échancrures auriculaires qu'elle renforce en formant une bordure saillante en baïonnette (fig. 5).

1. Inrap Rhône-Alpes Auvergne, 11 rue d'Annonay, F-69675 Bron Cedex. Courriel : daniel.frascone@inrap.fr

2. Inrap Rhône-Alpes Auvergne, 11 rue d'Annonay, F-69675 Bron Cedex. Courriel : christine.vermeulen@inrap.fr

3. Inrap Rhône-Alpes Auvergne, 11 rue d'Annonay, F-69675 Bron Cedex. Courriel : christian.cecillon@inrap.fr

4. Inrap Rhône-Alpes Auvergne, 11 rue d'Annonay, F-69675 Bron Cedex. Courriel : catherine.plantevin@inrap.fr

5. Prestataire de service pour l'Inrap Rhône-Alpes Auvergne, 11 rue d'Annonay, F-69675 Bron Cedex. Courriel : jeanlouis.bellurget@free.fr

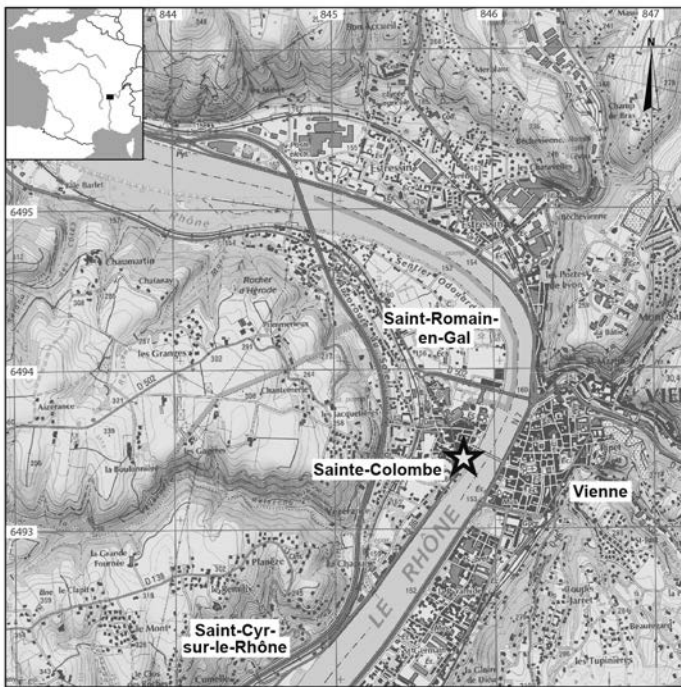


Fig. 1 – Localisation du site sur fond de carte à 1/25 000 (source : carte IGN ; DAO : G. Macabéo, Inrap).



Fig. 2 – Vues du casque sous plusieurs angles (clichés : J.-L. Bellurget).



Fig. 3 – Crochet de préhension du casque (cliché : J.-L. Bellurget).



Fig. 4 – Attaches de l'anse sous le casque (cliché : J.-L. Bellurget).



Fig. 5 – Détail d'une échancrure auriculaire (cliché : J.-L. Bellurget).

Deux renforts cintrés se croisent orthogonalement au sommet du casque (fig. 6), le renfort latéral s'enchâssant dans l'axial par des incisions respectives permettant l'encastrement des deux parties (fig. 7). Les extrémités des renforts cintrés, de section fine et rectangulaire, sont aplaties en forme de losange pour le renfort latéral et en forme de cercle ou demi-cercle pour le renfort frontal. Chacune d'entre elles est fixée par un rivet à tête arrondie, alors que plusieurs exemplaires de casques similaires sont pourvus de rivets formant une pointe saillante (Vujović, 2008). Ces rivets sont en fer, comme en témoignent les traces d'oxydation orangé-brun visibles à l'emplacement de chacun d'eux. Il est possible qu'au-delà de la composante



Fig. 6 – Les deux renforts cintrés (cliché : J.-L. Bellurget).



Fig. 7 – Assemblage des deux renforts cintrés (cliché : J.-L. Bellurget).



Fig. 8 – Détail de fixation d'un renfort par un rivet de fer (cliché : J.-L. Bellurget).



Limites possibles d'un bandeau de renfort ou décoratif sur la partie frontale

Fig. 9 – Détail de la partie frontale ayant pu recevoir un renfort de métal (cliché : J.-L. Bellurget ; DAO : D. Frascone, Inrap).



Fig. 10 – Détail des parties abîmées par un ou plusieurs chocs (cliché : J.-L. Bellurget).

ferrique, une tête pointue en bronze ait pu être présente, mais les éléments conservés ne permettent pas de l'assurer (fig. 8).

Deux trous de part et d'autre du temporal, en avant des découpes auriculaires, pourraient avoir servi à la fixation des charnières des paragnathides, ici absentes – des protège-joues, souvent de forme très large, pour laisser un minimum de prise aux attaques latérales. Ces fixations auraient également pu jouer un rôle dans la mise en place de pièces décoratives dont certains casques sont dotés. Une corrosion particulière pourrait témoigner dans ce sens : elle forme un bandeau horizontal de 3 à 4 cm de hauteur sur l'avant du casque, d'un rivet à l'autre, voire entre les deux échancrures auriculaires (fig. 9).

Quatre autres trous répartis deux à deux de part et d'autre du front, en avant des fixations du renfort cintré transversal, sont sûrement destinés à recevoir les rivets de fixation d'une visière placée ici assez haut sur le casque.

Une dégradation, due à plusieurs chocs, est visible sur la partie frontale (fig. 10). Serait-elle le résultat d'impacts ayant eu

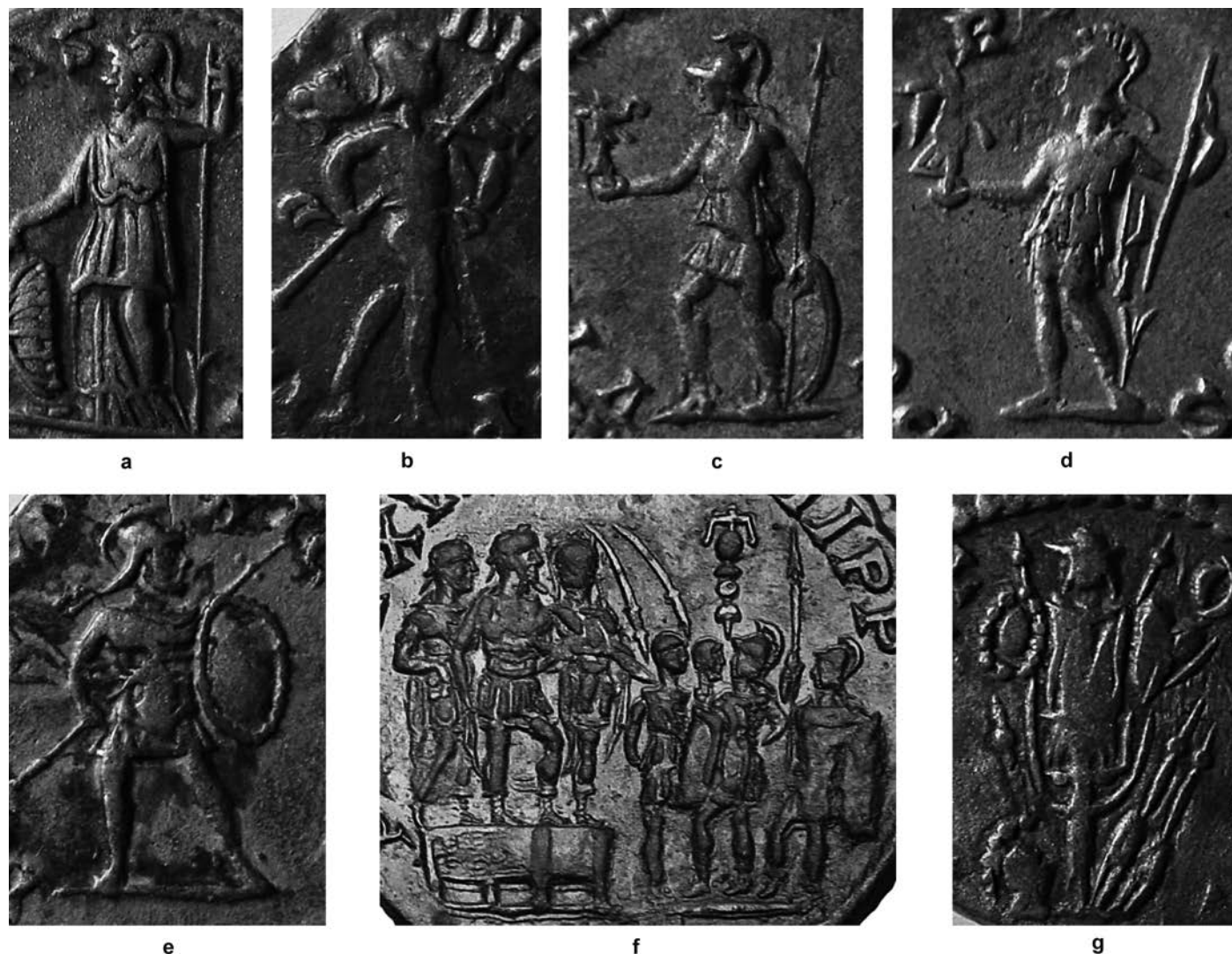


Fig. 11 – Représentations de casques sur des monnaies des règnes de Septime Sévère et Caracalla, conservées au musée des Beaux-Arts de Lyon : a, c, Minerve ; b, d, Mars ; e, f, soldats ; g, trophée (clichés et DAO : D. Frascione, Inrap).

lieu durant l'utilisation du casque, de marques de sacrifice faites après coup, ou encore de chocs reçus lors de son enfouissement, par un élément contondant ?

TYOLOGIE

Ce type appartient clairement à la catégorie dite Niederbieber I dont un exemple assez proche a été mis au jour à Hönnepel (Waurick, 1988, p. 339 ; Feugère, 1994, p. 116). La morphologie de ce casque permet de considérer qu'il est très semblable à celui découvert ici, à Sainte-Colombe. Un exemplaire plus rudimentaire (en bronze martelé), mais complet, est également présent au musée de Sombor, en Serbie (Vujović, 2008). La différence la plus notable entre ce dernier et le nôtre réside dans la disposition de la visière, plus haute sur notre exemplaire, ainsi que sur la fixation de l'anse de préhension à l'arrière, qui ne dispose que d'un seul point d'attache contre deux pour les exemplaires d'Hönnepel et Sainte-Colombe. Ce casque, découvert à Sivac, est en outre pourvu d'une inscription sur deux lignes, en lettres dessinées au moyen de trous succes-

sifs, indiquant probablement la cohorte et la manipule du soldat (*ibid.*, p. 45-47).

Malgré de légères différences, les caractéristiques de ces trois casques permettent donc de les rattacher à une même typologie dont quelques autres exemples sont parvenus jusqu'à nous, notamment le long du *limes*. Le plus proche géographiquement a été mis au jour au XIX^es. à Ouroux-sur-Saône (Bonnamour *et al.*, 2002), ville située 160 km environ plus au nord, le long de la Saône. Il était moins bien conservé et associé à une cotte de maille, mais les deux renforts de la partie supérieure subsistaient, ce qui tend à confirmer qu'il s'agit bien d'un casque de type Niederbieber. D'après M. Feugère, en s'appuyant sur le modèle de Rainau-Buch trouvé dans un puits (Greiner, 2008, p. 95-97 et 2010, pl. 74-77), ce casque aurait pu être utilisé dans la cavalerie en raison de la grande surface de protection des paragnathides (Feugère, 1994, p. 120).

Concernant le casque de Sainte-Colombe, les couvre-joues sont absents, mais tout porte à croire qu'ils ont été retirés préalablement à son enfouissement car les points d'attaches existent et sont disposés de la même manière que ceux du casque de Rainau-Buch. Cependant, l'utilisation de ce type de casques chez les fantassins ne peut être formellement exclue.

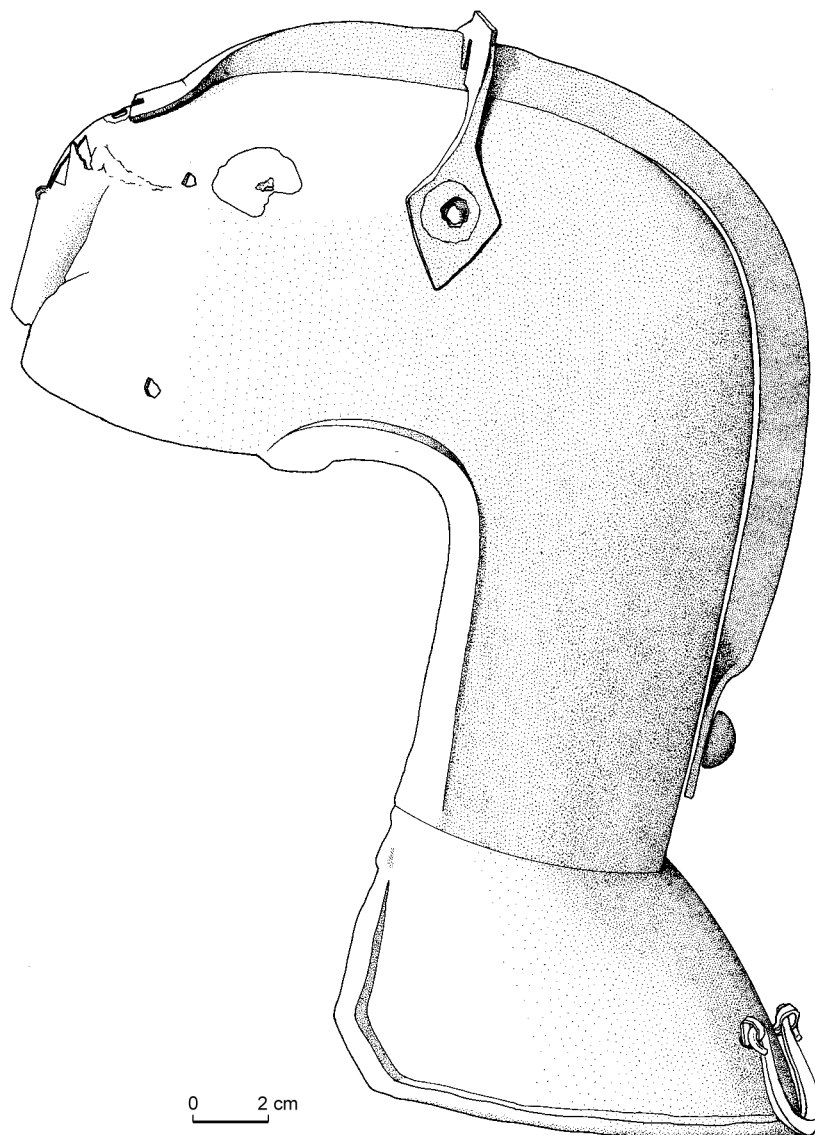


Fig. 12 – Profil gauche du casque (dessin et DAO : C. Plantevin, Inrap).

DATATION

Conventionnellement, les casques de ce type sont datés de la fin du II^e s. au milieu du III^e s. apr. J.-C. Il est regrettable que la découverte de ce casque lors d'une intervention archéologique n'ait pas fourni davantage de mobilier associé susceptible d'en donner une datation plus précise. *A contrario*, la datation proposée par la céramique de l'ensemble du site ne s'étend pas au-delà du début du II^e s.

PARALLÈLES AVEC D'AUTRES SUPPORTS

Les éléments lapidaires de ces époques représentant des faits militaires sont trop rares et peu pertinents pour permettre des rapprochements typologiques avec ces casques. De même, les supports plus petits tels que les intailles représentent souvent Mars ou Minerve coiffé(e) d'un casque qui peut s'apparenter

au type corinthien, dont les représentations initiales étaient pourvues. Il en est généralement de même pour les monnaies, même si, dès le règne de Marc Aurèle et jusqu'à celui de Sévère Alexandre, on voit apparaître des protège-nuques marqués par une inclinaison et une longueur proche de celle des casques de type Niederbieber (fig. 11). Cependant, la petitesse de ces supports ne permet pas d'assurer de tels parallèles même si les chronologies pourraient correspondre.

RESTITUTION DU CASQUE DANS SON INTÉGRALITÉ

Grâce à l'ensemble des éléments décrits précédemment, aux traces apparaissant sur l'ensemble de la calotte (fig. 12-13) et aux éléments visibles sur d'autres exemplaires mieux conservés, il est possible de proposer une restitution de la totalité du casque, paragnathides, visière et renfort frontal inclus (fig. 14).

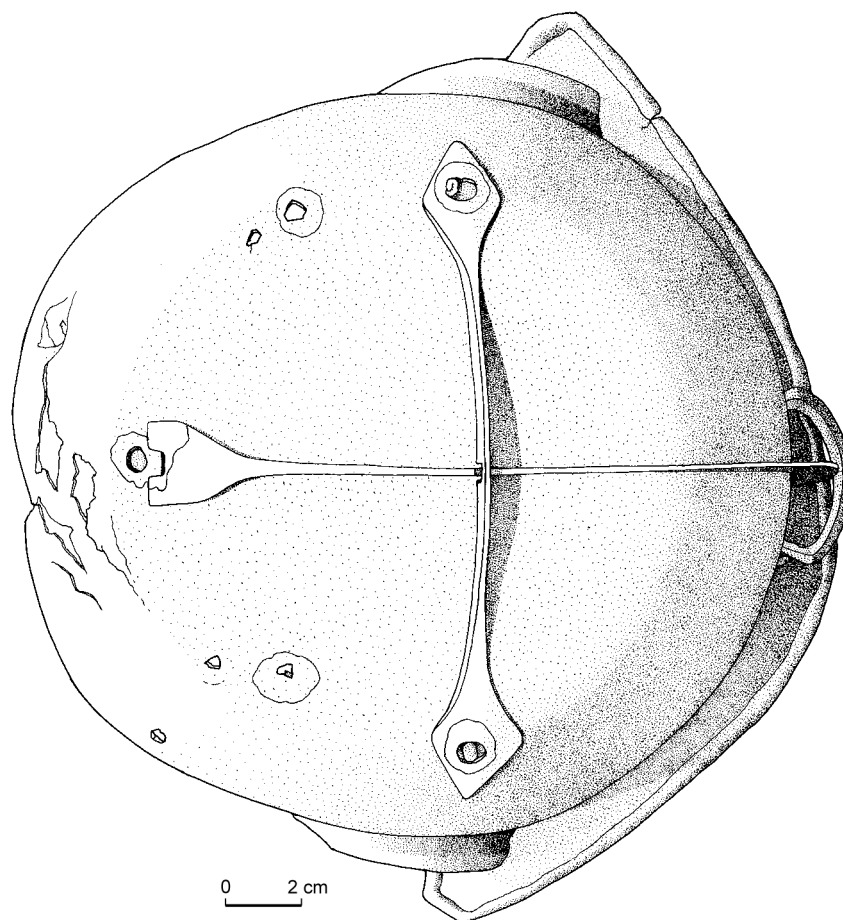


Fig. 13 – Vue de dessus du casque (dessin et DAO : C. Plantevin, Inrap).



Fig. 14 – Proposition de restitution des parties manquantes du casque (cliché : J.-L. Bellurget ; DAO : D. Frascone, Inrap).

L'absence des pièces manquantes reste inexpliquée car s'il s'était agi d'une refonte des pièces en vue d'en réutiliser le métal, il est incompréhensible de ne pas avoir également fondu la calotte et les renforts cintrés, qui sont les parties les plus volumineuses du casque. Les pièces ont pu être perdues lors de l'utilisation du casque – les coups ayant déformé et troué la partie frontale pourraient alors provenir de chocs avec des armes ennemies –, et un impact frontal, du haut vers le bas, ayant arraché le bout du renfort cintré axial, la visière puis la plaque de renfort sur l'avant aurait également pu, par tension sur les rivets latéraux, faire tomber les couvre-joues dont ils tenaient également les charnières. Des fissures sur le métal, à proximité du rivet pariétal gauche, pourraient témoigner de ces tensions et de l'arrachage des couvre-joues.

*
* *

La raison de la présence de ce casque à Sainte-Colombe, dans un caniveau d'un quartier urbain de la ville antique de Vienne, sur la rive droite du Rhône, demeure énigmatique. Même si ce modèle de casque est généralement associé à la soldatesque, on sait qu'il a pu également être détourné pour des combats de gladiateurs. Ce type de trouvaille est rare ⁶ et les vestiges de *militaria* ⁷ sont peu représentés en général,

6. Aucun autre casque romain n'a été mis au jour sur le territoire de Vienne (Adjadj dir., 2013 ; Faure-Brac, 2006).

7. Le seul ensemble d'armes connu à Vienne provient du même endroit, le sommet de la colline de Sainte-Blandine où se situe un sanctuaire (Adjadj dir., 2013, p. 373).

quelle que soit la période chronologique, plus rarement encore pour une période précise comme celle à laquelle est rattachée l'utilisation de ce casque. Il serait tentant d'imaginer que ce soit celui d'un soldat ayant participé, en 197, à la bataille localisée près de Lyon, sans plus de précisions géographique, entre les armées de Clodius Albinus et de Septime Sévère. Ce soldat aurait pu voir son casque endommagé lors des combats et, revenu à Vienne où il a pu résider ou être affecté (?), il l'aurait ensuite jeté, soit parce qu'une nouvelle dotation lui aurait été allouée, soit parce que le casque n'aurait pas pu être réparé. Néanmoins, il est assez invraisemblable de rejeter volontairement un casque dans un caniveau en usage au risque d'en obstruer partiellement le passage, d'autant que dans l'hypothèse de son abandon, il aurait pu être refondu pour la fabrication d'autres objets. Le caniveau ayant été en partie arasé après son abandon, pour la récupération partielle des matériaux de construction, le casque aurait alors pu être repéré et récupéré, au moins pour la quantité de bronze qu'il représente. D'autre part, la sédimentation du comblement du caniveau semble s'apparenter davantage à un remblaiement volontaire qu'à un dépôt sédimentaire. Il est alors possible de supposer que le casque ait été rejeté dans le caniveau lors de la récupération des éléments de construction de ce dernier, ce qui permettrait de dater la récupération au plus tôt de la fin du II^e s.

Une fouille a été prescrite sur la parcelle où a eu lieu cette découverte ; peut-être apportera-t-elle quelques réponses à ces interrogations.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

AIBL	Académie des inscriptions et belles-lettres.
CAG	Carte archéologique de la Gaule.
INRAP	Institut national de recherches archéologiques préventives.

ADJADJ F. (DIR.)

2013 : *Vienne*, Paris, AIBL (coll. CAG, 38/3), 555 p.

BONNAMOUR L., GROS A.-CH., GROS O. avec la collab. de FEUGÈRE M.

2002 : « Une étonnante découverte d'armes romaines effectuée à Ouroux-sur-Saône (Saône-et-Loire) à la fin du XIX^e siècle », *Revue archéologique de l'Est*, 51, p. 481-487.

FAURE-BRAC O.

2006 : *Le Rhône*, Paris, AIBL (coll. CAG, 69/1), 611 p.

FEUGÈRE M.

1994 : *Les Casques antiques : visages de la*

guerre de Mycène à l'Antiquité tardive, Paris, Errance (coll. Les Hespérides), 174 p.

GREINER B. A.

2008 : *Rainau-Buch II : der römische Kastellvicus von Rainau-Buch (Ostalbkreis), die archäologischen Ausgrabungen von 1976 bis 1979 -I- Text*, Stuttgart, Theiss, 255 p.

2010 : *Rainau-Buch II : der römische Kastellvicus von Rainau-Buch (Ostalbkreis), die archäologischen Ausgrabungen von 1976 bis 1979 -II- Katalog und Tafeln*, Stuttgart, Theiss, 143 p.

VERMEULEN CH.

2014 : *Sainte-Colombe, Rhône : rue du*

Docteur-Trénel, Rapport de diagnostic, Bron, INRAP Rhône-Alpes-Auvergne, 131 p.

VUJOVIĆ M.

2008 : *Rimski Šlem iz Sivca, Roman Helmet from Sivac*, Sombor, Gradski Muzejij Sombor, 64 p.

WAURICK G.

1988 : « Römische Helme », in BOTTINI A., EGG M., VON HASE F.-W., PFLUG H., SCHAAF U., SCHAUER P., WAURICK G. (DIR.), *Antike Helme. Sammlung Lipperheide und andere Bestände des Antikenmuseums Berlin*, Mainz, Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums, p. 327-364.